



Programme « Recherche en écologie et en sciences sociales pour la gestion durable des forêts en Afrique centrale » (RESSAC)

Projet « Lever les contraintes et les obstacles à la certification forestière pour améliorer la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo » (CerFor)

Recrutement pour un contrat postdoctoral de deux ans

Contexte

Le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et le Centre international de recherche en agroforesterie (ICRAF) mettent en œuvre un programme de soutien à la recherche appliquée en écologie et en sciences sociales en Afrique centrale (RESSAC), avec l'appui financier de l'Union européenne. Son objectif est de renforcer l'impact des recherches sur la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

- Organiser et soutenir la recherche appliquée visant à renforcer les connaissances en sciences sociales et en écologie sur la gestion et la mise en valeur des ressources naturelles dans les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale ;
- Promouvoir l'utilisation de ces connaissances dans les modes opératoires des acteurs ciblés et dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques et des programmes d'aide au développement durable en Afrique centrale.

Le programme RESSAC finance pour la période 2022-2025, des projets de recherche appliquée proposés par des consortiums de partenaires dans un cadre académique et scientifique. Suite aux recommandations des évaluateurs externes, le programme RESSAC a sélectionné la projet intitulé « *Lever les contraintes et les obstacles à la certification forestière pour améliorer la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo* » (CerFor), soumis par un consortium de partenaires comprenant l'organisation non gouvernementale Forêts et Développement Rural (FODER), le Département de géographie de l'Université de Yaoundé 1 au Cameroun, et le Département de géographie de Le Mans Université en France, qui est le chef de file du consortium.

Brève description du projet CerFor

La certification forestière a émergé en tant qu'outil approuvant ou garantissant une gestion durable des forêts. Elle est censée entraîner un changement des pratiques de gestion forestière pour réduire la déforestation, limiter la dégradation des forêts et induire des impacts socio-économiques positifs, notamment pour le personnel des sociétés d'exploitation forestière, et pour les populations vivant à proximité des concessions forestières, en particulier les populations autochtones et les femmes. Alors qu'elle se répand notamment en Europe et en Amérique pour améliorer la gestion des forêts tempérées et des forêts boréales, elle stagne en Afrique, en particulier en Afrique centrale, où elle pourrait permettre aux concessionnaires forestiers de limiter ou de réduire l'impact environnemental et social négatif de l'exploitation forestière. Pourquoi la certification de la gestion des forêts est-elle si laborieuse en Afrique centrale ? Pourquoi les acteurs de l'exploitation forestière et de la gestion des forêts du Bassin du Congo peinent-ils à certifier la gestion des forêts ? Dans quelles mesures la certification forestière entraîne-t-elle la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts

et accroît la gestion durable des forêts du Bassin du Congo ? L'exemple du Gabon, qui a institutionnalisé la certification forestière, avec le label FSC, peut-il être répliqué dans d'autres pays de l'Afrique centrale ?

L'objectif du projet CerFor est d'étudier les obstacles et les contraintes qui rendent laborieuse la certification des forêts dans le Bassin du Congo. Le projet évaluera les plus-values de la certification sur les plans social, économique et environnemental, selon les principes du développement durable, en prenant en compte les préoccupations relatives au genre et à la justice sociale. Au-delà de la certification, il s'agira d'étudier et d'évaluer la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo, en analysant les synergies entre la certification, le FLEGT (*Forest Law Enforcement, Governance and Trade*) et la REDD+ (Réduction des Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts, gestion durable des forêts et conservation des stocks de carbone). Les recherches seront effectuées principalement au Cameroun, mais aussi au Gabon, en République Démocratique du Congo et en République du Congo. Il s'agit de pays dans lesquels des démarches de certification forestière ont abouti ou sont en cours. Par ailleurs, ces pays sont engagés dans les processus FLEGT et REDD+. La finalité des recherches qui seront effectuées est de disséminer les résultats auprès des concessionnaires forestiers et autres parties prenantes afin que ces résultats les aident à engager et/ou à finaliser aisément les démarches de certification et de gestion durable des concessions forestières. Les résultats obtenus seront susceptibles de contribuer au renforcement des politiques forestières nationales dans une optique de gestion durable des forêts.

Missions/travaux à effectuer dans le cadre du contrat postdoctoral

- Revue de la littérature (état de l'art) sur les contraintes et les difficultés opérationnelles de la certification de la gestion des forêts ;
- Cartographie des concessions forestières et des forêts certifiées dans le Bassin du Congo ;
- Inventaire et analyse des démarches de certification forestière abouties ou en cours dans le Bassin du Congo. Un suivi et un accompagnement seront mis en œuvre pour des entreprises forestières désireuses de certifier la gestion de leurs concessions forestières ;
- Inventaire et analyse comparatives des « bonnes pratiques » de gestion des forêts certifiées. Il s'agira de tirer les enseignements pratiques mettant en évidence l'apport de la certification forestière en termes de plus-value environnementale, économique et sociale. Un brainstorming et un partage d'expériences seront organisés pour disséminer les résultats aux concessionnaires et aux gestionnaires des forêts ;
- Identification des synergies possibles entre la certification forestière, le FLEGT et la REDD+. Il s'agira d'évaluer le potentiel d'amélioration de la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo en tirant les enseignements des initiatives en cours pour analyser les complémentarités réelles ou envisageables susceptibles de permettre d'accroître l'efficacité de la gestion durable des forêts, étant entendu que cette gestion durable devrait conduire à la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations des zones forestières ;
- L'analyse de la certification forestière sous l'angle de la justice environnementale sera effectuée pour mettre en évidence ses retombées éventuelles, potentielles ou réelles, notamment pour les communautés autochtones et les populations locales, avec une attention particulière pour les femmes, à travers des enquêtes de terrain, des focus groups, et des démarches scientifiques ouvertes ou collaboratives, impliquant ces populations locales et les femmes ;
- Rédaction des rapports contractuels d'avancement des travaux ;

- Co-encadrement de stages de Master 2 ;
- Valorisation scientifique des résultats : rédaction d'articles (quatre au total) pour des revues internationales spécialisées (*Journal of Sustainable Forestry, International Forestry Review, Forest Policy and Economics, Bois et Forêts des Tropiques*) ;
- Valorisation opérationnelle des résultats en collaboration avec l'ONG FODER.

Profil recherché

- Etre titulaire d'un doctorat (depuis moins de 3 ans) dans un des domaines suivants : géographie, sciences de l'environnement, foresterie, sociologie, gestion des ressources naturelles, gouvernance et politiques publiques environnementales ;
- Avoir une expérience de terrain dans le Bassin du Congo ;
- Avoir une bonne connaissance des institutions et du contexte de gouvernance des forêts du Bassin du Congo ;
- Maîtriser le français tant à l'oral qu'à l'écrit (indispensable pour les enquêtes et les entretiens sur le terrain) ;
- Avoir un niveau satisfaisant pour communiquer et pour rédiger en anglais, ainsi que pour assimiler la littérature scientifique internationale en anglais, dans les domaines de la gestion des forêts et de la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Compétences attendues

- Capacité d'organisation/autonomie, respect des délais ;
- Capacité à nouer des contacts avec des personnes ressources en Afrique centrale ;
- Capacité à collecter, traiter et analyser les données socioéconomiques et environnementales en mobilisant des grilles de critères et d'indicateurs ;
- Capacité à évaluer les politiques forestières à partir des données empiriques ;
- Capacité à articuler les approches empiriques avec les approches théoriques et conceptuelles dans les démarches scientifiques ;
- Capacité à séjourner pendant plusieurs mois en zone forestière en Afrique centrale ;
- Capacité à rédiger des rapports scientifiques et financiers ;
- Capacité à rédiger des articles scientifiques pour des revues internationales à comité de lecture;
- Capacité à valoriser de manière opérationnelle les résultats de recherche (note de politique ou *policy brief*, faits et figures, ...).

Structure d'accueil

La personne recrutée travaillera au sein du laboratoire ESO à l'Université du Mans. Un contrat postdoctoral de 24 mois lui sera proposé. Des missions seront effectuées en Afrique centrale, avec un accueil au département de géographie de l'Université de Yaoundé 1 et dans l'ONG FODER à Yaoundé. Le salaire et les frais de recherche seront pris en charge par Le Mans Université, dans le cadre du financement reçu du programme RESSAC.

Candidature

Date limite de candidature : 31 mars 2023

CV et lettre de motivation à envoyer à Moise.Tsayem_Demaze@univ-lemans.fr

Les candidates et candidats sélectionné.e.s seront auditionné.e.s début avril par le conseil scientifique du projet CerFor

Contact pour d'éventuelles questions : Moise.Tsayem_Demaze@univ-lemans.fr